



CERTIFICAT CEFRI

N° 046 R i-m

Rev0

Délivré à : **Monsieur Alain HODY**

LE CEFRI ATTESTE QUE LE FORMATEUR CI-DESSUS A LES COMPETENCES REQUISES POUR DISPENSER LES FORMATIONS « PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION ».

Cette certification est délivrée pour le(s) secteur(s) d'activité suivant(s) :

Industrie et recherche

détention ou gestion de sources radioactives scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et d'accélérateurs de particules

détention ou gestion de sources radioactives non scellées et des sources scellées nécessaires à leur contrôle

Médical

détention ou gestion de sources radioactives scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et d'accélérateurs de particules

détention ou gestion de sources radioactives non scellées et des sources scellées nécessaires à leur contrôle

Le présent certificat répond aux articles R.4456-1 à 4456-7 du code du travail et à l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur.

Le présent certificat est valable jusqu'au 30/06/2012 sauf suspension ou annulation notifiée entre temps au formateur ci-dessus.

Décision du 18/05/2010

**Le Président du Comité de Certification
de formateurs de la personne compétente en radioprotection**

Docteur Jean Baptiste FLEUTOT

